

Source : <http://iswiraq.blogspot.ca/>

La guerre en Irak se poursuit sans que l'on puisse entrevoir une issue possible. Elle est au cœur des bouleversements qui frappent l'ensemble du Moyen-Orient. Dans la plus grande turbulence l'Occident manipule les éléments pour parvenir à ses fins : Continuer d'exercer un contrôle sur toute la région et de neutraliser toutes les forces qui lui sont hostiles telles que le gouvernement syrien, le Hezbollah et l'Iran.

Une guerre meurtrière : Nombre total de morts violentes y compris celles des combattants – 2003-2013 (tableau 1)

Le bilan des victimes est tout simplement ahurissant. Et le décompte continue. Voici les estimations du nombre de victimes compilées par Iraq Body Count, l'une des organisations qui suit de très près les hostilités.

Selon Iraq Body Count (IBC) il s'agit du total des décès rapportés par les médias, les ministères irakiens ou les ONG, avec des estimations supplémentaires de décès documentés dans les fichiers de la guerre d'Irak publiés par WikiLeaks en Octobre 2010. Le tableau 1 présente une ventilation détaillée des catégories de victimes. Dès le moment où elles ont été connues IBC a intégré l'information concernant les victimes civiles qui couvre la période entre 2004 et 2009.

Les fichiers de la guerre contiennent également des registres détaillés des décès des combattants entre 2004 et 2009. L'IBC, est capable ainsi d'estimer le nombre total de décès dans toutes les catégories que les fichiers sont susceptibles de contenir. En combinaison avec d'autres données pour 2003 et pour 2010 à 2013 IBC a été capable de fournir le total des morts violentes dans toutes les catégories de victimes, civils ou combattants. Au 31 décembre 2013, l'ensemble des données montrent les totaux suivants : 179 240 morts du côté irakien et un peu plus de 5 000 étrangers (tableau1).

Tableau 1. Guerre d'Irak. Total des morts violentes 2003-2013

Période	Combattants Insurgés	Civils	Total
Mars-mai 2003	4 895		
Juin-décembre 2003	597		
Mai 2004	652		
Mars 2009	59		
2010-2013	3 874		
Total Irakien		169 163	179 240
Armée américaine2003-2013			4 804
Entrepreneurs étrangers2003-2013			468
Grand total			184 512

Source : <http://iswiraq.blogspot.ca/>

II. La guerre de Syrie. Une guerre par procuration

Les fondements de cette guerre résident dans le processus de l'affaiblissement voire de la brisure de cet axe reliant le Hezbollah, la Syrie et l'Iran de confession chiite dans le but de diminuer en conséquence son influence dans la région (figure 2). Le président syrien n'a pas voulu obtempérer aux invitations de l'Occident de quitter le pouvoir. Son attitude face à l'impérialisme a été remarquée. Il faut admettre qu'il peut compter sur le soutien de grandes puissances.

Figure 2. Le Moyen-Orient



Source : <http://fr.mapsofworld.com/carte/carte-du-moyen-orient.jpg>

Figure 3. La Syrie



Source: <http://www.linternaute.com/voyage/destination/syrie/carte.shtml>

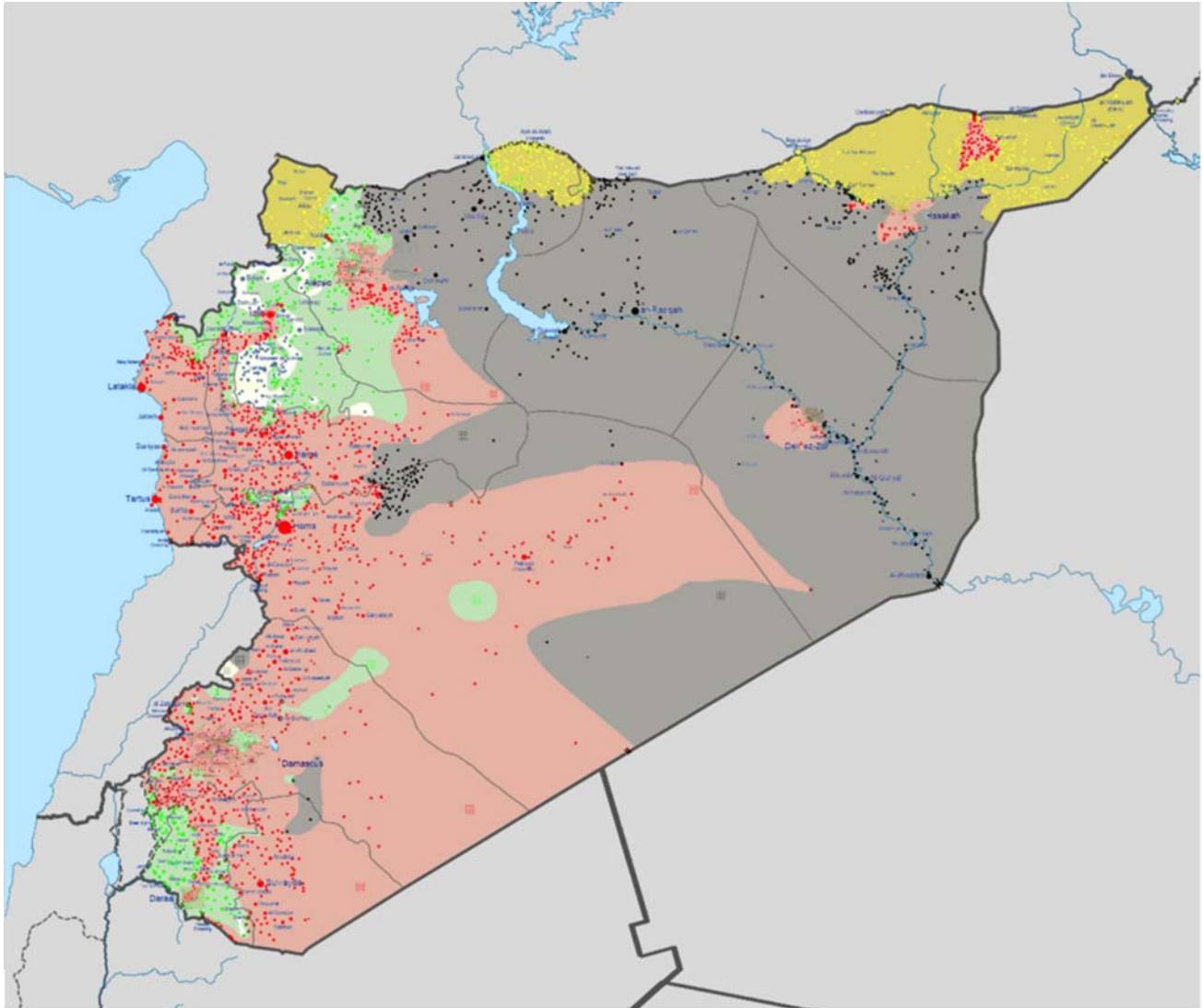
« Qualifiée de « crise civile » elle a impliqué un grand nombre de factions armées et, tout spécialement, l'armée syrienne libre. « Face à l'armée régulière et à ses supplétifs (moukhabarat et miliciens du Hezbollah notamment), se constitue et se structure progressivement en 2011 une « armée syrienne libre » (ASL), sur la base d'un noyau de déserteurs et de citoyens en majorité issus de la communauté sunnite et, en partie, de combattants étrangers islamistes financés par l'Arabie saoudite et le Qatar. Tandis que le gouvernement syrien est soutenu par l'Iran, le Venezuela, l'Algérie, la Chine et la Russie, la rébellion est soutenue par la Ligue arabe et certains pays occidentaux, et l'ASL, peu à peu soutenue et armée par la Turquie, l'Arabie saoudite et le Qatar, dispose de l'aide d'agents de la CIA opérant à partir de la Turquie » (http://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_civile_syrienne).

Au départ, la principale force de l'opposition, l'ASL, « démocratique », est progressivement supplantée par des combattants islamistes. Début 2014, la principale force rebelle en termes d'effectifs est le Front Islamique regroupant des brigades de combattants syriens se réclamant du salafisme ou des Frères musulmans (wikipedia.org).

Un pays démembré et détruit (figure 4 et 5)

L'occupation du pays par différentes factions armées a charcuté le territoire en cinq sections : La première contrôlée par le gouvernement syrien correspond à la partie occidentale du pays, la seconde, contrôlée par le Front al-Nosra s'étend principalement selon un axe sud-nord de Homs à Idlib, la troisième, sous le contrôle de l'Armée syrienne libre et ses alliés et le Front islamique correspondant à un territoire entourant la seconde section, la quatrième avec l'État islamique et la dernière sous la commande des Kurdes syriens. Nous croyons que cette situation est très bien accueillie en Occident puisque c'est la meilleure façon de détruire un État même si le président ne quitte pas ses fonctions. Toutes les mascarades visant à venir en aide aux victimes de la guerre sont là dans un but de propagande. Si l'on voulait vraiment aider les Syriens on arrêterait immédiatement les combats et on laisserait le gouvernement central reprendre la gouvernance du pays.

Figure 4. La décomposition spatiale de la Syrie



Contrôlé par le gouvernement syrien (beige)

Contrôlé par l'État islamique (gris)

Contrôlé par le Front al-Nosra (blanc)

Contrôlé par l'Armée syrienne libre et ses alliés et le Front islamique (vert)

Contrôlé par les Kurdes syriens (jaune)

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_civile_syrienne

Figure 5. Vue d'un quartier de Homs détruit par les bombardements



Source : <https://fronterasblog.wordpress.com/2014/05/12/la-tumba-de-soliman-schah-el-enclave-que-podria-desencadenar-una-guerra/>

Les Nations-Unies déplorent, implorent et supplient

Les contradictions ont continué d'animer les débats entourant la guerre en Syrie dans l'enceinte des Nations Unies illustrant encore une fois l'impuissance chronique de l'Organisation des Nations Unies voire son approbation tacite des guerres qui affligent l'humanité étant elles-mêmes contrôlée par le Conseil de sécurité. Tandis que les puissances occidentales font tout le nécessaire pour que la guerre se poursuive en fournissant des armes aux belligérants on déplore en même temps le peu de générosité des gouvernements pour les victimes : « A l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Syrie, la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires humanitaires, Valerie Amos, a estimé jeudi que la situation s'était aggravée en un an et a encouragé les gouvernements à contribuer généreusement à l'assistance humanitaire destinée aux Syriens ».

« Il y a un peu plus d'un an, le Conseil a adopté la résolution 2139, dans laquelle il demandait aux parties au conflit de cesser les attaques contre les civils et de faciliter l'accès humanitaire à ceux dans le besoin », a rappelé Mme Amos devant les membres du Conseil de sécurité. « Nous espérons tous que la résolution forcerait les parties à réduire la violence et conduirait à une amélioration significative de la situation pour la population en Syrie ».

« Mais la situation en Syrie a dramatiquement empiré », a-t-elle estimé. « Les civils continuent d'être les principales victimes de ce conflit ». Mme Amos s'est notamment inquiétée des récentes violences à Idlib au cours des derniers jours, qui « ont le potentiel de déplacer des centaines de milliers de personnes supplémentaires ». « Je suis préoccupée par le fait que les gens pourraient être coincés dans la ville s'il y a une escalade des combats. Les gens doivent bénéficier d'un passage sûr et doivent être autorisés à partir si cela s'avère nécessaire », a-t-elle ajouté. Selon elle, « l'incapacité de ce Conseil et des pays ayant une influence sur les diverses parties en guerre en Syrie à convenir des éléments d'une solution politique dans le pays signifie que les conséquences humanitaires continueront d'être terribles pour des millions de Syriens ». Mme Amos a rappelé que les Nations Unies et leurs partenaires continuaient de faire tout leur possible pour tenter de sauver des vies. « Nous continuons à faire parvenir de l'aide à des millions de personnes chaque mois, notamment grâce à des opérations transfrontalières », a-t-elle dit. Selon elle, la conférence de bailleurs de fonds à Koweït le 31 mars est une occasion de collecter les ressources nécessaires pour poursuivre ces opérations humanitaires. « J'encourage les gouvernements à être généreux », a-t-elle dit ».

« Dans une déclaration à la presse publiée à l'issue de la réunion, le Conseil de sécurité s'est félicité de la conférence de bailleurs de fonds prévue au Koweït et a également appelé la communauté internationale à se montrer généreuse. Le Conseil a noté que l'appel de fonds pour la Syrie de 2,9 milliards de dollars n'est financé qu'à hauteur de 9% et l'appel de fonds pour les réfugiés syriens de 4,5 milliards de dollars n'est financé qu'à hauteur de 6%. « Les membres du Conseil de sécurité ont souligné que le manque d'argent pour les Nations Unies et ses partenaires a déjà forcé les agences humanitaires à réduire les rations alimentaires pour les Syriens de 30% », souligne la déclaration à la presse ».

Les Nations Unies jouent le rôle qui leur est assigné. Déplorer, condamner, venir en aide aux victimes des guerres ou, en d'autres mots, intervenir quand les dommages sont faits alors que dans sa Charte il est bien précisé qu'elles doivent avant tout prévenir les guerres.

1. L'intervention militaire de l'OTAN en Libye – 2011 (figures 6, 7 et 8)

Cette attaque par les membres de l'OTAN contre la Libye s'est déroulée entre le 19 mars et le 31 octobre 2011. Le prétexte officiel de cette intervention militaire : Éliminer le Président du pays tout en sauvant des vies humaines. C'est la raison pour laquelle cette opération a été dite « humanitaire ». Imaginons un arsenal de guerre considérable contre un pays qui n'a agressé personne. La mise en place d'une zone d'exclusion aérienne, un total de 252 avions bombardiers et de ravitaillement et des forces navales en provenance de 11 pays (figure 6). L'aval de l'ONU à cette intervention militaire s'est fait avec la mise en œuvre de la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette résolution adoptée le 17 mars 2011 « concerne la Jamahiriya arabe libyenne et la révolte alors en cours contre le régime de Mouammar Kadhafi, et permet aux pays qui le souhaitent de participer à une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye pour protéger la population civile (figure 8), et de « prendre toutes mesures nécessaires...pour protéger les populations et les zones civiles menacées d'attaque en Jamahiriya arabe libyenne » (wikipedia.org). Cette résolution est de facto une déclaration de guerre contre la Libye.

Reprise du contrôle du pays et de ses ressources par l'Occident

Fidel Castro écrivait, en février 2011, « Alors que la Libye est en proie à la guerre civile, les puissances occidentales et leurs médias dénoncent les violences et se préparent à une « intervention humanitaire ». Bien sûr, cette intervention n'aurait d'humanitaire que le prétexte, les puissances impérialistes s'apprêtent simplement à utiliser une situation qui leur échappe et à protéger leur mode d'exploitation de la région. En proie à un état second, le colonel Khadafi harangue ses partisans en tenant des propos incohérents. Pendant ce temps, profitant de la guerre civile, les grandes puissances se concertent pour faire main basse sur la Libye » ([voltairenet.org](http://www.voltairenet.org)).

Alors pourquoi l'OTAN a-t-elle déclenché cette guerre contre la Libye? La réponse qui nous semble l'hypothèse la plus plausible : « Le colonel Kadhafi était devenu un obstacle aux investissements étrangers dans l'ensemble du continent africain. Kadhafi était sur le point de créer un nouveau système bancaire en Afrique, système qui allait pousser dehors le FMI, la Banque Mondiale et autres business associés des banksters en Afrique. Terminé le système de prêts prédateurs occidental utilisé pour freiner et endommager les économies africaines, au lieu de cela, il y aurait eu une banque d'investissement africaine pesant 42 milliards de dollars et qui aurait été responsable des prêts majeurs à des taux d'intérêt pouvant même être de zéro et à l'instar du Banco Sur créé par Hugo Frias Chavez en Amérique du Sud. Le colonel Kadhafi voulait développer plus de rapports économiques Sud-Sud, une menace pour les puissances occidentales qui continuent de piller allégrement le continent africain ».

« La Libye a financé des projets d'infrastructure majeurs en Afrique qui ont commencé à connecter les économies Africaines entre elles et les aider à s'émanciper de la dépendance perpétuelle d'avec les pays occidentaux concernant les importations. En Erythrée, la nouvelle route qui connecte l'Erythrée et le Soudan n'en est qu'un tout petit exemple ».

« Ce qui semble avoir définitivement fait pencher la balance en faveur d'une intervention militaire directe de l'occident en Libye fut la demande par Kadhafi à l'effet que les compagnies pétrolières américaines, qui sont des facteurs économiques de longue date en Libye, devraient commencer à compenser la Libye de quelques dizaines de milliards de dollars pour les dégâts occasionnés à l'économie libyenne par les sanctions de l'ONU imposées à la Libye pour "l'attentat de Lockerbie", sanctions qui s'étendirent des années 1990 aux années 2000 ».

« Ajoutez à cela le fait que Kadhafi avait clairement signalé qu'il voyait plus le futur du développement économique de la Libye et de l'Afrique avec la Chine et la Russie plutôt qu'avec l'Occident, et ce n'était juste qu'une question de temps pour que le plan contingent de la CIA pour renverser le gouvernement libyen ne prenne corps et fut mis à l'ordre du jour » (levisionnaireafric1.wordpress.com).

Un pétrole recherché pour ses qualités

« Les exportations de pétrole et de gaz assurent la quasi-totalité des ressources libyennes. Le sous-sol du pays renferme les premières réserves du continent africain. Mais, les démêlés du colonel Kadhafi avec la communauté internationale ont freiné son exploitation ».

« Avant les événements, la Libye, avec 1,6 million de barils par jour, était le quatrième producteur africain derrière le Nigeria, l'Angola et l'Algérie. Aujourd'hui, la production ne serait que de 60 000 barils par jour ».

« Le pétrole libyen comporte de sérieux atouts. Il est léger et pauvre en soufre, une qualité rare et appréciée des raffineurs. Il est proche de l'Europe, qui achète 85 % de ce brut. Les gisements sont facilement accessibles, d'un point de vue technique ».

Une production stable depuis 10 ans

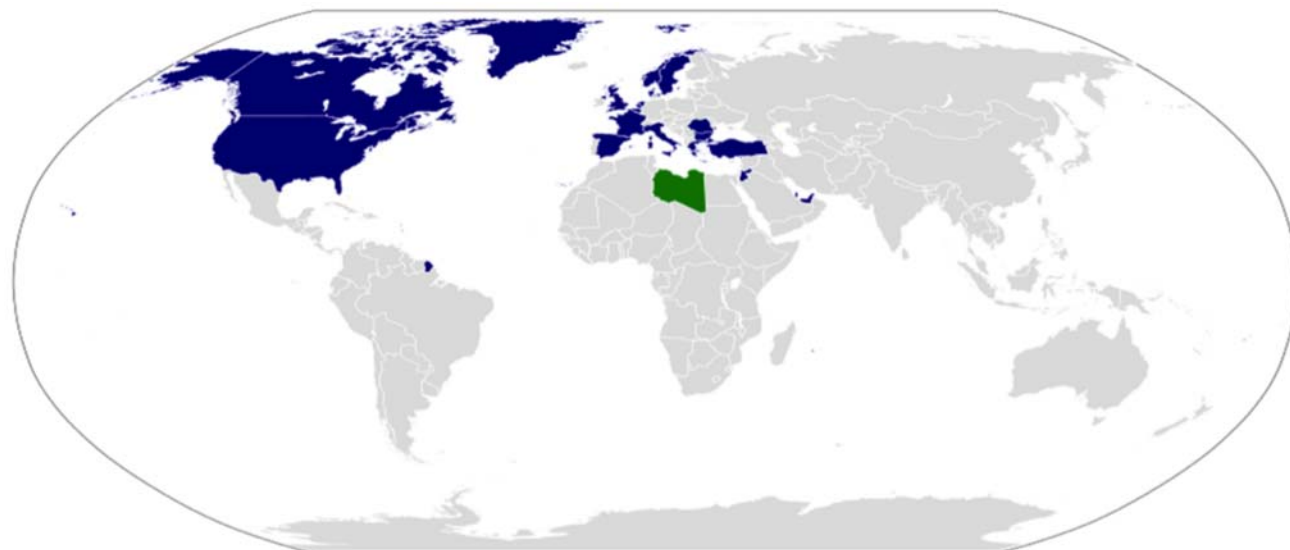
« En 1969, à l'arrivée au pouvoir du colonel Kadhafi, les compagnies pétrolières extrayaient du sous-sol plus de 2 millions de barils par jour (mbj). Le dirigeant libyen décidait alors d'en nationaliser la production, puis faisait l'objet de sanctions internationales pour sa diplomatie. Les investissements dans le secteur pétrolier s'en ressentirent. Depuis dix ans, le calme semblait revenu. La normalisation des relations du dirigeant libyen avec les pays occidentaux avait signé le retour des compagnies étrangères. Avant les événements, l'italien Eni était le premier pétrolier étranger opérant en Libye avec une production de 300 000 barils par jour ».

« Le français Total produisait 55 000 barils par jour. Le britannique BP n'est présent que dans l'exploration. ExxonMobil et Shell tentent d'amorcer leur retour, munis de permis d'exploration. Côté gaz naturel, la Libye a doublé sa production en dix ans, grâce à un nouveau gazoduc vers l'Italie. Il serait actuellement à l'arrêt » (levisionnaireafric1.wordpress.com).

Une intervention dévastatrice et meurtrière

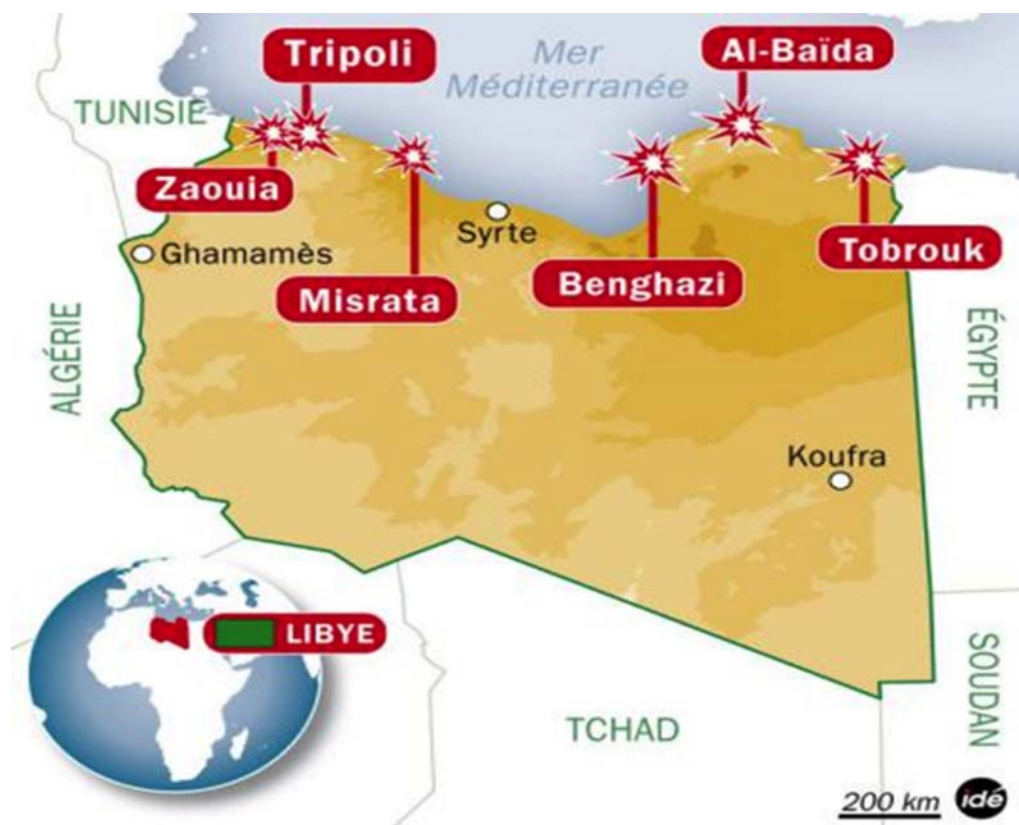
Une coalition de 11 pays, membres de l'OTAN, ont participé, sous le commandement de la France et de la Grande Bretagne, à cette invasion d'un pays souverain à l'encontre de toutes les lois internationales et de l'esprit de la Charte de l'ONU. Encore une fois on aura piétiné le droit international.

Figure 6. Les pays de la Coalition



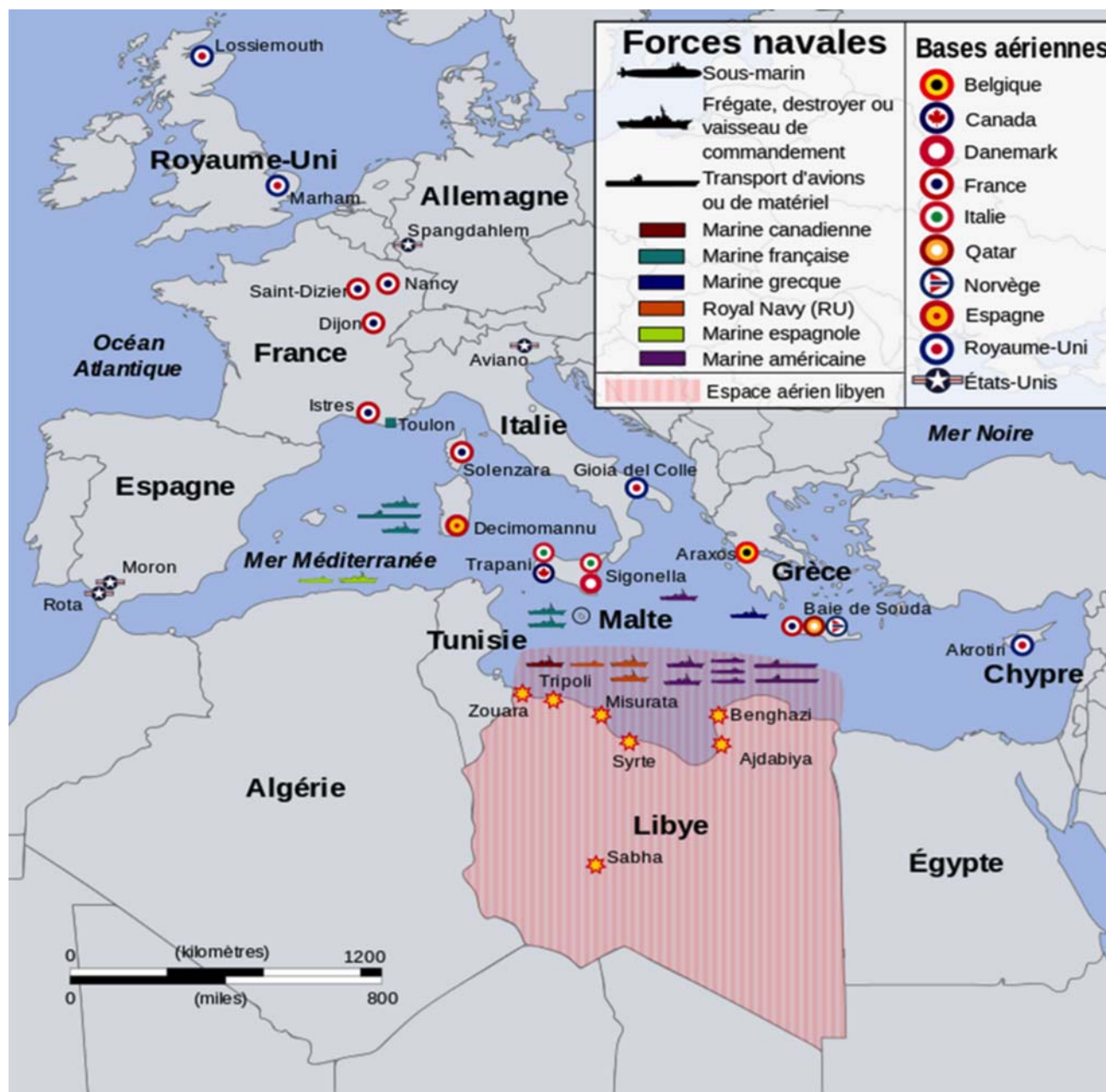
Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Intervention_militaire_de_2011_en_Libye

Figure 7. Intervention militaire de l'OTAN contre la Libye. Les principaux champs d'affrontements



Source: <https://levisionnaireafric1.wordpress.com/2011/09/28/la-guerre-en-lybie-les-enjeux-et-interet-economiques/>

Figure 8. La zone d'exclusion aérienne et les bases aériennes de la coalition



Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Intervention_militaire_de_2011_en_Libye

Un territoire laissé dans un état lamentable (figure 9)



Figure 9. Un pays laissé en ruines

Source : <http://www.uruknet.info/?p=m83230&hd=&size=1&l=e>

L'ancien ministre de la Défense et de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, rend responsable la France de Sarkozy du désordre en Libye et des conséquences sur l'immigration en Europe. Il porte un regard très critique sur l'intervention de la France en Libye. Pour lui, « nous avons détruit la Libye », assure-t-il.

« Interrogé sur la question de l'immigration, il fait un lien avec le désordre au sud de la Méditerranée. « On ne peut pas sortir du problème de l'immigration sans résoudre les problèmes de sécurité et de développement », lâche-t-il, prenant en exemple la Libye. « La Libye de Mouammar Kadhafi avait beaucoup de défauts mais elle exerçait un contrôle sur ses frontières », défend l'ancien ministre de la Défense et de l'Intérieur, critiquant frontalement le choix de l'opération militaire « sous l'impulsion de monsieur Sarkozy, peut-être de Bernard-Henri Lévy ». « Nous avons violé la résolution des Nations unies, qui nous donnait le droit de protéger les populations de Benghazi, on est allé jusqu'au changement de régime » (<http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/citations/2014/08/06/25002-20140806ARTFIG00095-jean-pierre-chevenement-nous-avons-detruit-la-libye.php?print=true>).

IV. La guerre livrée contre Gaza par Israël en 2014 (Opération Bordure protectrice)

Les termes « conflit » et « guerre » s'appliquent difficilement à l'offensive et à l'opération de destruction perpétrée par Israël dans la Bande de Gaza en 2014 (figure 10). Il faut parler d'une agression barbare contre un peuple sans défense et confiné dans un territoire exigu et sans ressources. Cela s'apparente plutôt à un autre épisode du génocide du peuple palestinien que l'État d'Israël, avec l'aide des grandes puissances, exécute jour après jour tout en se réservant le « droit » de terroriser, de bombarder et de tuer un peuple pris au piège. Quelle ignominie! Quelle infamie! Autre opération militaire rendue pratiquement acceptable qui sera condamnée timidement sur la scène internationale. Des enquêtes seront faites, des accusations de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité seront portées, mais nous craignons que ce sera l'impunité encore une fois.

Figure 10. La Bande de Gaza



Dans cette section, après avoir donné un bref aperçu des principaux faits entourant cette agression, nous présentons les résultats de trois rapports sur les exactions perpétrées par Israël dans la Bande de Gaza, soit le rapport d'Amnistie Internationale, le rapport du « Kuala Lumpur War Crimes Commission (KLWCC) versus the State of Israël » et le rapport de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) intitulé : « Prise au piège et punie : la population civile de Gaza lors de l'opération Bordure protectrice ».

L'agression s'est produite en juillet et août 2014 en fonction de trois objectifs: Des bombardements des établissements humains, une invasion terrestre par l'armée israélienne pour détruire les tunnels et la destruction des établissements soupçonnés de contenir des armes.

Après plus de dix jours de bombardement, le 17 juillet 2014, Israël lance une opération militaire terrestre dans la bande de Gaza afin de détruire « les tunnels...qui vont de Gaza à Israël » (wikipedia.org).

Une situation lamentable

« Après un mois de conflit, la bande de Gaza se trouve dans une situation de « désastre humanitaire sans précédent » selon les responsables de l'ONU et des ONG présents sur place. Dans une large mesure, l'enclave palestinienne est privée de nourriture, d'eau, d'électricité et d'accès au soin. Les conditions sanitaires sont désastreuses et les lieux de refuges totalement saturés. Ainsi l'ONU indique qu'au début du mois d'août 2014, 10 000 maisons ou appartements ont été entièrement détruits, soit une population sans hébergement évaluée à 65 000 personnes (figure 11 à 14). L'unique centrale électrique a été détruite ce qui a causé l'arrêt du système de distribution d'eau, et une dizaine d'hôpitaux ont été endommagés... En tout, 97 installations de l'UNRWA et 142 écoles de l'ONU ont été endommagées ».

« Soumis à des bombardements incessants malgré les trêves annoncées, les Gazaouis ne disposent par ailleurs d'aucun lieu véritablement sûr pour se protéger car parmi les bâtiments de l'ONU (dont 84 écoles) devant en principe servir de refuge, certains sont ciblés par l'armée israélienne..».

« Selon l'ONU, 1 800 Palestiniens sont morts et 9 000 autres blessés sous les bombardements. 65 % des victimes sont des civils et 30 % au moins des enfants (l'UNICEF dénombre 400 enfants morts dont 70 % avait moins de 13 ans). Un demi-million de personnes ont été déplacées, soit un quart de la population de l'enclave palestinienne. De sources palestiniennes, les dégâts dans la bande de Gaza se situent entre 4 et 6 milliards de dollars (Guerre de Gaza).

Une fois l'opération terminée, trois commissions d'enquête sur les crimes de guerre commis par les belligérants sont instituées, soit Amnistie Internationale, la Commission des crimes de guerre de Kuala Lumpur (KLWCC) contre l'État d'Israël et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Examinons le travail fait par ces trois organisations.

1. Le Rapport d'Amnistie Internationale

Amnistie Internationale a accusé les militaires israéliens de crimes de guerre à Gaza durant la confrontation avec le Hamas. Dans son rapport, Amnistie décrit huit cas dans lesquels des résidences palestiniennes furent attaquées sans avertissement préalable, ce qui a causé la mort de 104 personnes y compris 62 enfants.

Le 8 Juillet l'armée israélienne a lancé l'opération «protection Edge» en réponse aux tirs de roquettes du Hamas. Les combats ont duré sept semaines et plus de 2200 personnes ont été tuées, presque tous des civils de Gaza.

“Les forces israéliennes ont effrontément bafoué les lois de la guerre dans une série d'attaques contre des habitations civiles, en affichant une indifférence totale vis-à-vis du carnage qu'elles ont causé”, a déclaré Philip Luther, directeur du programme Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord d'Amnesty Internationale : “Même si un combattant avait été présent dans l'une de ces résidences, on ne pas absoudre Israël de l'obligation de prendre toutes les précautions possibles pour protéger la vie des civils pris au piège dans les combats.”

Figure 11. A Palestinian boy looks up during a rain storm while walking through a neighborhood destroyed during the 50 day

conflict between Israel and Hamas, in the Shejaiya neighbourhood of Gaza City on October 19, 2014.



Source : <http://time.com/3556631/israel-amnesty-international-gaza-war-crimes/>

Le rapport contient de nombreux témoignages de survivants décrivant les scènes de survivants creusant dans les décombres et la poussière de leurs maisons détruites à la recherche des corps des enfants et de leurs proches. Au moins 18 000 maisons ont été détruites ou rendues inhabitables pendant le conflit (<http://time.com/3556631/israel-amnesty-international-gaza-war-crimes/>) (figure 2).

La destruction de quatre immeubles de plusieurs étages au cours des quatre derniers jours de la guerre de 50 jours, étaient en violation du droit international humanitaire, a indiqué le groupe dans un rapport. « Tous les éléments dont nous disposons montrent que cette destruction à grande échelle a été commise délibérément et sans justification militaire », a déclaré Philip Luther, directeur d'Amnesty International pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. « Ces crimes de guerre doivent être soumis à une enquête indépendante et impartiale et les responsables doivent être traduits en justice dans de justes procès. » Une des preuves est la déclaration faite par l'armée israélienne au moment des attaques disant qu'il s'agissait « d'une punition collective contre le peuple de Gaza » visant à détruire leurs moyens de subsistance, a ajouté Luther (<http://www.info-palestine.net/spip.php?article15088>).

2. Le Rapport de la «Kuala Lumpur War Crimes Commission (KLWCC) versus the State of Israël (Commission des crimes de guerre de Kuala Lumpur (KLWCC) contre l'État d'Israël)

Les poursuites dirigées contre l'État d'Israël ont été menées par la Commission des crimes de guerre de Kuala Lumpur (KLWCC). Les membres de la Commission des crimes de guerre de Kuala Lumpur (KLWCC) sont: Tun Dr Mahathir Mohamad (président), le Prof. Michel Chossudovsky, le Dr Denis Halliday, M. Musa Ismail, le Dr Ismail Zulaiha, le Dr Yaacob Merican et le Dr Hans von Sponeck.

« Travaillant en liaison avec leurs homologues malaisiens, les commissaires Dr Denis Halliday, ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies et le professeur Michel Chossudovsky, directeur du Center of Research on Globalization, étaient présents à Kuala Lumpur pendant toute la procédure ».

« Cette procédure judiciaire importante a reçu très peu de couverture dans les médias occidentaux. Global Research a publié plusieurs rapports suivants ce jugement historique contre l'État d'Israël ».

« Les auteurs [État d'Israël] avaient commis des actes contre les Palestiniens, avec l'intention de tuer, causer des préjudices corporels ou mentaux graves et délibérément infliger des conditions d'existence devant entraîner la destruction physique des Palestiniens dans leur ensemble ou en partie. Le Tribunal recommande à la Commission des crimes de guerre de donner la plus grande publicité internationale à cette conviction et l'octroi de réparations, car ce sont des crimes universels pour lesquels il existe une responsabilité des nations à engager des poursuites ».

« Le Tribunal déplore l'échec des institutions internationales pour punir l'État d'Israël pour ses crimes et son manque total de respect du droit international et des institutions des Nations Unies » (<http://www.globalresearch.ca/israel-charged-with-war-crimes-and-genocide-complete-judgment-of-kl-tribunal/5359433>) .

« Le Tribunal de Kuala Lumpur sur les crimes de guerre a convoqué de nouveau le 20 Novembre 2013 pour entendre deux accusations portées contre Amos Yaron (premier défendeur) et l'État d'Israël (deuxième défendeur). Le premier accusé a été inculpé de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et de génocide, tandis que le second défendeur a été accusé du crime de génocide et crimes de guerre ».

L'accusation portée contre le deuxième défendeur [État d'Israël] est la suivante :

« De 1948 jusqu'à ce jour, l'État d'Israël (ci-après la « défenderesse ») a mené contre le peuple palestinien une série d'actes, à savoir tuer et causer des lésions corporelles graves et intentionnelles à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique infliger ».

« La conduite de l'accusé a été réalisée avec l'intention de détruire en tout ou en partie le peuple palestinien. Ces actes ont été réalisés dans le cadre d'une série manifeste de comportements analogues contre le peuple palestinien. Ces actes ont été réalisés par le défendeur par l'instrumentalité de ses représentants et agents, y compris ceux énumérés dans les annexes 1 et 2 ».

« Un tel comportement constitue le crime de génocide en vertu du droit international, notamment la Convention sur la prévention et la répression du génocide de 1948 (la « convention sur le génocide »), en particulier l'article II et sanctionnée par l'article III de ladite convention. Il constitue également le crime de génocide tel que stipulé dans l'article 10 de la Charte de la Fondation Kuala Lumpur pour criminaliser la guerre ».

« Un tel comportement de l'accusé en tant que puissance occupante viole aussi le droit international coutumier, concrétisée par la Convention de La Haye de 1907 concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, et de la quatrième Convention de Genève de 1949. Un tel comportement constitue aussi des crimes de guerre et crimes contre l'humanité en vertu du droit international» (globalresearch.ca).

3. Le Rapport de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) intitulé : « Prise au piège et punie : la population civile de Gaza lors de l'opération Bordure protectrice » (figures 12, 13 et 14).

Dans un rapport publié le 27 mars 2015 et intitulé « Prise au piège et punie : la population civile de Gaza lors de l'opération Bordure protectrice », « la FIDH présente des éléments de preuve concernant la possible perpétration de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, commis par l'armée israélienne au cours de l'opération Bordure protectrice (juillet-août 2014) ».

« Notre organisation, la première ONG internationale de défense des droits humains à avoir eu accès à la Bande de Gaza depuis le cessez-le-feu signé en août 2014, affirme également que les tirs aveugles de roquettes par les groupes armés Palestiniens, responsables de morts de civils, peuvent être aussi qualifiés de crimes internationaux ».

Figure 12. Vue d'une rue de Gaza détruite par les bombardements d'Israël en 2014



Source : <https://www.fidh.org/La-Federation-internationale-des-ligues-des-droits-de-l-homme/maghreb-moyen-orient/israel-territoires-palestiniens-occupes/palestine-enquete-sur-les-crimes-internationaux-commis-durant-l>

« La plupart des gens que nous avons rencontrés ont vécu les précédentes attaques contre Gaza. Ils nous ont dit que l'offensive de l'été 2014 avait été la pire qu'ils n'aient jamais connue. Les bombes se sont abattues sur les hommes, les femmes et les enfants sans aucune discrimination », a déclaré Gaëlle Dusepulchre, l'une des membres de la délégation de la FIDH qui s'est rendue dans la bande de Gaza ».

Figure 13. FIDH mission. Octobre 2014. Beit Hanoun



Source : https://www.fidh.org/IMG/pdf/report_gaza_fidh_march_2015.pdf

Figure 14. La destruction d'un quartier résidentiel



Source : <http://www.gizmodo.fr/2014/08/06/gaza-destruction.html> /

GIZMODO. 2014. La destruction de Gaza illustrée par des images satellite – Voir sur le site Internet les dommages causés à ce quartier par les bombardements. En ligne : <http://www.gizmodo.fr/2014/08/06/gaza-destruction.html>

« Le rapport a été communiqué ce matin à la Cour pénale internationale (CPI), trois jours avant l'entrée en vigueur de la ratification des Statuts de la CPI par la Palestine. À la demande de la Palestine, le procureur de la CPI a déjà lancé un examen préliminaire sur la situation à Gaza, mais la FIDH espère qu'en recevant ce rapport, la CPI s'impliquera davantage de ce dossier ».

« Il est temps que la CPI passe d'un simple examen préliminaire à une véritable enquête. Le procureur doit se rendre sur le terrain pour réaliser l'ampleur des crimes commis », a déclaré Shawan Jabbarin, vice-président de la FIDH. « Nous espérons tous que la date du 1er avril marquera une étape importante dans la lutte contre l'impunité en Palestine et en Israël. Les Palestiniens attendent depuis beaucoup trop longtemps que justice leur soit rendue ! ».

« Le rapport compile notamment des exemples d'attaques aveugles et indirectes contre des civils et des propriétés civiles, lancées de manière disproportionnée, ainsi que des attaques délibérées ciblant des équipements médicaux. Le rapport présente également plusieurs témoignages recueillis au cours de visites sur le terrain. L'équipe s'est rendue à Rafah, Khan, Younis, Beit Hanoun et à Gaza, ainsi qu'à Shuja'iya, où elle a dressé un bilan de la situation et rencontré des victimes de l'offensive militaire ».

« En plus des possibles crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis au cours de l'opération, de nombreuses situations décrites dans le rapport (ciblage de quartiers résidentiels, d'installations et de transport sanitaires et d'infrastructures vitales pour les civils) montrent que le droit humanitaire international a très probablement été bafoué ».

« L'impunité n'est rien d'autre qu'une invitation à commettre d'autres crimes similaires » (fidh.org).

Conclusion – Pour ne pas oublier!

Depuis le début du siècle ce sont principalement les membres de l'OTAN qui ont semé la terreur et la mort sur cette planète. Ils l'ont fait directement ou par procuration. Le bras militaire de l'Occident exécute une veille permanente sur les intérêts des pays membres et n'hésite pas à intervenir, avec les armes, pour les sauvegarder et ce peu importe les conséquences sur les établissements humains et sur les peuples affectés. Des pays détruits, des milliers de morts et des sociétés désintégrées. Pour justifier aux yeux de l'opinion publique ses interventions l'OTAN procède de la manière suivante : Cette approche ou ce modèle opérationnel qui est suivi, avec certaines variantes, pour évincer du pouvoir tout régime politique ou leader infidèle semble se définir ainsi: Infiltration dans les réseaux sociaux de messages faisant appel au renversement du pouvoir en place et déstabilisation de l'économie et des institutions nationales; tentatives répétées de coups d'État; accusations de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité logées contre le Président du pays et son régime devant être évincé du pouvoir; constitution d'un gouvernement provisoire rendu légitime par une reconnaissance formelle de la part des gouvernements occidentaux; résolution du Conseil de sécurité autorisant le recours à la force armée contre le régime en place dans le but de « sauver » des vies humaines; création d'une zone d'exclusion aérienne (moyen utilisé dans la guerre contre la Libye), demandes répétées au Président ou au Premier ministre de quitter illico le pouvoir, demandes accompagnées par des menaces de sanctions; adoption de sanctions économiques et politiques; reconnaissance de la victoire obtenue par les combattants maintenant perçus par l'OTAN comme étant des sauveurs ou même des révolutionnaires. Quand tout ce processus ne fonctionne pas on a alors recours à l'assassinat des leaders gênants.

L'examen de ces quatre guerres catastrophiques ne peut laisser personne indifférent. Comment peut-on accepter sans protester que des gouvernements massacrent ou puissent faire massacrer les habitants de pays souverains et de peuples tout entiers dans la plus grande impunité? Nous connaissons les motifs qui animent les grandes puissances et leurs alliés. Nous savons que les guerres font fonctionner les industries de la mort. Nous connaissons ceux qui prennent les décisions. Pourquoi alors continuer de collaborer avec eux? Pourquoi ne pas boycotter leur mode de gouvernance et dénoncer leur politique étrangère? Il faut un réveil des consciences en faveur de la paix bâtie par la justice sociale et la solidarité. Tant que nous ne marcherons par millions pour manifester notre colère contre ceux qui sont responsables de ces tueries rien ne changera et les décombres et les victimes des guerres continueront de se multiplier. Des pays seront détruits et des centaines de milliers de personnes seront sacrifiées pour le bénéfice des intérêts des grandes puissances.

Jules Dufour

Pour Mondialisation.ca



[L'aube du XXIème siècle. Plus d'armements. Plus de guerres. La spirale de la terreur et de la mort se poursuit. \(1ère partie\)](#)

Jules Dufour, Ph.D., C.Q., géographe, professeur émérite, membre Chevalier de l'Ordre national du Québec, consultant, Bureau International de la Paix, Genève, membre du Cercle universel des Ambassadeurs de la Paix, Paris, membre du Groupe canadien du PUGWASS.

Références

ANONYME. 2015. **L'Arabie Saoudite, 1er importateur mondial d'armes. Armement. En 2014, les ventes d'armes ont augmenté pour la sixième année, atteignant 64,4 milliards de dollars.** 24HEURES. Le 8 mars 2015. En ligne : <http://www.24heures.ch/monde/L-Arabie-Saoudite-1er-importateur-mondial-darmes/story/25722263>

CHOSSUDOVSKY, Michel. 2015. **Globalization of War : America's « Long War » against Humanity.** Global Research, Montréal, 2015, 240 pages.

BADIE, Bertrand et Dominique Vidal. 2014. **Nouvelles guerres : l'état du monde 2015.** Paris, La Découverte. L'État du monde.

DUFOUR, Jules. 2009. **Le grand réarmement planétaire.** Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 5 mai 2009. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/le-grand-r-armement-plan-taire/13499>

DUFOUR, Jules. 2015. **Une guerre mondiale au secours de l'Empire américain.** Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 3 mars 2009 et réédité le 18 janvier 2015. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/une-guerre-mondiale-au-secours-de-l-empire-am-ricain/12533>

DUFOUR, Jules. 2015. **La militarisation planétaire s'intensifie. Les drones de combat sèment la terreur et la mort.** Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 3 mars 2015. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/la-militarisation-planetaire-sintensifie-les-drones-de-combat-sement-la-terreur-et-la-mort/5434583>

GLOBAL RESEARCH. 2015. **Wars in Yemen, Syria and Iraq: U.S. Imperialism and Regime Change Operations. Selected articles.** Montréal, Centre for Research on Globalization. Le 30 mars 2015. En ligne : <http://www.globalresearch.ca/wars-in-yemen-syria-and-iraq-u-s-imperialism-and-regime-change-operations/5439626>

GODBOUT, Jacques N. 2015. **La Russie a exporté pour 15 milliards \$ US d'armes en 2014, annonce Poutine.** 45° NORD.CA. Le 28 janvier 2015. En ligne : <http://www.45enord.ca/2015/01/la-russie-a-exporte-pour-15-milliards-us-darmes-en-2014-annonce-poutine/>

HANS, Robert S. et M. Kristensen. 2006. **Stocks Nucléaires Mondiaux.** Atomic Scientists vol 62, n°4, Planète non-violence (version française) 16 octobre 2006. Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). En ligne : <http://www.mondialisation.ca/stocks-nucl-aires-mondiaux/3504>

KISHORE, Joseph. 2015. **L'impérialisme américain et la catastrophe en Libye.** Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) et WSWS. Le 18 février 2015. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/limperalisme-americain-et-la-catastrophe-en-libye/5431954>

LA REDACCION. 2013. **Más de 121 mil muertos, el saldo de la narcoguerra de Calderón: el Instituto Nacional de Estadística y**

Geografía (Inegi). Proceso, le 30 juillet 2013. En ligne : <http://www.proceso.com.mx/?p=348816>

REKACEWICZ, Philippe. 2010. **Stock d'armes nucléaires en 2009.** En ligne : <http://www.monde-diplomatique.fr/cartes/stocknucleaire>

STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE (SIPRI). **Military Expenditure Database.** En ligne : http://www.sipri.org/research/armaments/milex/milex_database

STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE (SIPRI). **Military Expenditure.** En ligne : <http://www.sipri.org/research/armaments/milex>

STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE (SIPRI). **Les ventes des plus grandes entreprises d'armements ont encore baissé en 2012, mais celles des firmes russes ont augmenté fortement.** Communiqué de presse. Le 31 janvier 2014. En ligne : http://www.sipri.org/media/pressreleases/2014/Press_Release_Translations_14/press-release-sipri-top-100-in-french

STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE (SIPRI). **SIPRI Yearbook 2014. Armaments, Disarmament and International Security.** Résumé en français. 28 pages. En ligne : <http://www.sipri.org/yearbook/2014/files/sipri-yearbook-2014-resume-en-francais>

URUKNET.INFO. 2011. **Ruin & Rebuild: Warfare worth \$300bln Libya windfall.** RussiaToday. Information dal medio oriente. Le 18 novembre 2011. En ligne : <http://www.uruknet.info/?p=m83230&hd=&size=1&le>

WIKIPÉDIA. **Liste des guerres modernes.** En ligne : http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_guerres_modernes

WIKIPEDIA. **List of countries by military expenditures.** Dernière mise à jour : Le 30 mars 2015. En ligne : http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_countries_by_military_expenditures

Irak

ADNAN, Sinan, Patrick Martin, et Omar al-Dulimi. 2015. **Iraq Situation Report: March 24-25, 2015.** Institute for the Study of Wars (ISW). En ligne : <http://iswiraq.blogspot.ca/>

DUFOUR, Jules. 2008. **Les guerres d'occupation de l'Afghanistan et de l'Irak: un bilan horrifiant de portée mondiale.** Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 22 juillet 2008. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/les-guerres-d-occupation-de-l-afghanistan-et-de-l-irak-un-bilan-horrifiant-de-port-e-mondiale/9645>

GOGAN, James. 2014. **La désintégration de l'Etat irakien entraîne le risque d'une guerre dans tout le Moyen-Orient.** World Socialist Web Site (WSWS). Le 30 juin 2014. En ligne; <https://www.wsws.org/fr/articles/2014/jui2014/irak-30.shtml>

WIKIPÉDIA. **État islamique (organisation).** Dernière mise à jour : Le 2 avril 2015. En ligne : [http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat_islamique_\(organisation\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat_islamique_(organisation))

Syrie

CASTRO RUZ, Fidel. 2011. **Libye : la danse macabre du cynisme.** Voltaire.net.org. Le 23 février 2011. En ligne : <http://www.voltairenet.org/article168675.html>

Mère Agnès-Mariam de la Croix. **Syrie: la vérité qu'on vous cache.** Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) Le 6 mars 2015. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/syrie-la-verite-quon-vous-cache/5435057>

NATIONS UNIES. 2015. **Syrie : la situation humanitaire continue de s'aggraver, selon Valerie Amos.** Centre d'actualités de l'ONU. Le 26 mars 2015. <http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=34497&Cr=Syrie&Cr1=#.VRtn15W1ZD8>

UNITED NATIONS HUMAN RIGHTS. 2015. **Independent International Commission of Inquiry on the Syrian Arab Republic. 9th Report of Commission of Inquiry on Syria – A/HRC/28/69.** Le 5 février 2015. En ligne : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/IIICISyria/Pages/IndependentInternationalCommission.aspx>

WIKIPÉDIA. **Guerre civile syrienne.** Mise à jour le 21 mars 2015. En ligne : http://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_civile_syrienne

Libye

ANONYME. 2011. **La guerre en Lybie, les enjeux et intérêt économiques.** Le 18 septembre 2011. En ligne : <https://levisionnaireafric1.wordpress.com/2011/09/28/la-guerre-en-lybie-les-enjeux-et-interet-economiques/>

LeMonde.fr. 2011. **Guerre en Libye : la chronologie des événements.** Le Monde Afrique. Le 17 août 2011. En ligne : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/08/17/la-guerre-en-libye-chronologie-des-evenements_1559992_3212.html

VALERIO, Yvan. 2014. **Jean-Pierre Chévenement : Nous avons détruit la Libye.** LEFIGARO.fr. Le 6 août 2014. En ligne : <http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/citations/2014/08/06/25002-20140806ARTFIG00095-jean-pierre-chevenement-nous-avons-detruit-la-libye.php?print=true>

WIKIPÉDIA. **Intervention militaire de 2011 en Libye.** Dernière mise à jour le 13 mars 2015. En ligne : http://fr.wikipedia.org/wiki/Intervention_militaire_de_2011_en_Libye

Gaza

AFP-Jérusalem. 2015. **Le nombre de civils Palestiniens tués en 2014 le plus élevé depuis 1967.** LaPresse.ca. Le 26 mars 2015. En ligne : <http://www.lapresse.ca/international/moyen-orient/201503/26/01-4855763-le-nombre-de-civils-palestiniens-tues-en-2014-le-plus-eleve-depuis-1967.php>

AFP-PARIS. 2015. **La FIDH accuse Israël de crimes de guerre à Gaza**. Le 27 mars 2015. En ligne : <http://www.lapresse.ca/international/dossiers/offensive-israelienne-a-gaza/201503/27/01-4855980-la-fidh-accuse-israel-de-crimes-de-guerre-a-gaza.php>

AMNESTIE INTERNATIONALE. 2014. **Amnesty : « Israël s'est rendu coupable de crimes de guerre dans Gaza »**. Info-Palestine.eu. Le 10 décembre 2014. En ligne : <http://www.info-palestine.net/spip.php?article15088>

DAYS OF PALESTINE. 2015. **Le taux de cancer à Gaza en augmentation après les attaques d'Israël**. Le 26 mars 2015. Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 26 mars 2015. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/le-taux-de-cancer-a-gaza-en-augmentation-apres-les-attaques-disrael/5438904>

DUFOUR, Jules. 2009. **Gaza: De la concentration à l'extermination**. Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 7 janvier 2009. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/gaza-de-la-concentration-l-extermination/11668>

DUFOUR, Jules. 2009. **Colombie et Gaza : Génocides et impunités**. Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). Le 29 janvier 2009. En ligne : <http://www.mondialisation.ca/colombie-et-gaza-g-nocides-et-impunit-s/12080>

DUFOUR, Jules. 2009. **Le rapport Goldstone est une pièce à conviction gênante pour les États-Unis et les membres de l'OTAN**. Le 13 octobre 2009. Montréal, Centre de recherche sur la mondialisation (CRM). En ligne : <http://www.mondialisation.ca/le-rapport-goldstone-est-une-pi-ce-conviction-g-nante-pour-les-tats-unis-et-les-membres-de-l-otan/15653>

FIDH. 2015. **Trapped and punished The Gaza Civilian Population under Operation Protective Edge**. En ligne : https://www.fidh.org/IMG/pdf/report_gaza_fidh_march_2015.pdf

HBK. 2014. **Gaza : l'ONU ouvre une enquête sur des crimes de Guerre. Israël s'indigne**. Le 12 août 2014. En ligne : <http://www.halalbook.fr/actufiche-18-3137.html?Gaza%C2%A0-l%E2%80%99ONU-ouvre-une-enqu%C3%AAt-sur-des-crimes-de-Guerre.-Isra%C3%AB-s%E2%80%99indigne>

KUALA LUMPUR WAR CRIMES TRIBUNAL. 2014. **Israel Charged with War Crimes and Genocide. Complete Judgment of Kuala Lumpur Tribunal. The Kuala Lumpur War Crimes Commission (KLWCC) versus the State of Israel**. Montréal, Global Research. Le 26 juillet 2014. En ligne : <http://www.globalresearch.ca/israel-charged-with-war-crimes-and-genocide-complete-judgment-of-kl-tribunal/5359433>

WIKIPÉDIA. **Guerre de Gaza de 2014**. Dernière mise à jour. Le 24 mars 2015. En ligne : http://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_de_Gaza_de_2014

Documentaires et vidéos:

ALATAR, Mohammed. 2006. **Le Mur de Fer**. 52 minutes.

COURCY, Camille. 2015. **Reportage guerre d'Irak et Syrie califat islamique film complet | guerre d'Irak et Syrie 2015**. Le 15 février 2015. En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=x0b_9r3vbGs

Copyright © 2015 Global Research